
MARRAKECH – GAC : Réunion conjointe avec le Commission mondiale sur la stabilité dans le cyberespace (GCSC)
Jeudi 27 juin 2019 – 12h00 à 12h30 WET
ICANN65 | Marrakech, Maroc

MANAL ISMAIL : Merci à tous. Nous commençons notre réunion avec la Commission Globale sur la stabilité du cyber-espace. Tout d’abord nous els remercions de nous avoir contactés. Vous avez contacté d’autres parties de la communauté de l’ICANN également. Nous n’avons pas eu la possibilité de nous rencontrer à Kobe. Merci beaucoup de la souplesse dont vous avez fait preuve pour venir vous réunir avec nous ici à Marrakech.

Je vais donner donc la parole au premier intervenant qui va se présenter pour nos collègues du GAC.

WOLFGANG KLEINWACHTER: Bonjour et merci Manal, merci aux membres du GAC qui nous donnent cette opportunité, cette occasion de faire cette présentation sur notre comité sur la sécurité du cyber-espace. Je suis Wolfgang Kleinwachter, j’ai été membre du conseil d’administration de l’ICANN.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Cette commission globale a été créée en 2017 pour essayer de combler une lacune qui existait à l'époque. Et sa mission est de contribuer à la stabilité du cyber-espace.

Comme vous allez le voir à travers notre présentation, nous sommes dans l'étape finale d'un rapport que nous préparons pour nos membres et pour un forum sur la paix.

Et, lorsqu'on parle de la stabilité du cyber-espace, il était naturel que l'on s'approche de vous puisque c'est un sujet qui vous concerne.

Nous avons mené des consultations individuelles et nous avons eu des discussions très intéressantes avec des membres du SSAC, du comité sur la protection de la stabilité et de la sécurité. Nous avons eu également des discussions avec la NCUC et avec d'autres parties de la communauté de l'ICANN. Et nous sommes ravis d'avoir maintenant la possibilité de discuter avec les gouvernements et de leur montrer le travail de cette commission globale.

Dans le GAC il y a des représentants de différents ministères, et la stabilité dans le cyber-espace concerne les gouvernements également. Et c'est pour cela qu'il est très important que vous informiez vos gouvernements respectifs sur tout ce qui a lieu au niveau du cyber-espace.

Nous avons donc un membre du NOmCom, Kim également de l’Afrique. Nous avons Alex Klimburg qui est directeur de la partie Europe et qui fera la présentation. Philip [inaudible] qui est membre du conseil de gestion.

Je vais passer la parole à Alex.

ALEX KLIMBURG :

Merci Wolfgang et merci aux membres du GAC de m’avoir invité.

Je suis Alex Klimburg, je suis directeur de ce comité global sur le cyber-espace. Wolfgang a présenté les membres du comité qui sont ici aujourd’hui. Vous connaissez la plupart de ces membres. Ils appartiennent à la communauté de l’ICANN – pardon ils ont parlé avec les membres de la communauté de l’ICANN au cours de la dernière année. Et je vous invite donc à participer aux différents groupes, avec tous ces acronymes. Voilà, nous aussi on a énormément d’acronymes, comme vous.

Alors, la mission du GCSC c’est de proposer des normes et des politiques pour renforcer la sécurité et la stabilité internationale dans le comportement du cyber-espace.

Nous avons donc commencé ces discussions sur la sécurité du cyber-espace, et nous le faisons en important les visions d’autres parties que nous appelons la communauté, le complexe de

communautés qui travaillent dans le cyber-espace. Donc nous essayons d’apporter la vision de tous les autres acteurs dans nos discussions sur le cyber-espace.

Nous avons deux mandats qui sont assez clairs qui viennent de la réunion sur le cyber-espace de 2015 à La Haye, ensuite sur le rapport sur le cyber-espace qui a été établi en 2015 par les Nations Unies. Nous avons des processus de consultations qui sont multipartites. Nous avons travaillé à l’élaboration de normes et de politiques depuis la conférence qui a eu lieu sous le patronat du ministre des Affaires étrangères en 2017.

Et nous sommes sur le point de finir notre rapport. Certains d’entre vous ont vu certains contenus que nous avons diffusés et qui ont trait à des normes. Nous allons également étendre ce travail pour inclure certaines recommandations et certaines définitions.

Très brièvement, qui sommes-nous ? Nous sommes 28 commissaires et présidents venant de 16 pays, qui avons beaucoup d’expérience dans le domaine des politiques et de l’écosystème du cyber-espace. Des personnes qui ont occupé des postes de haut niveau au niveau des gouvernements font partie de notre groupe, dont les noms sont cités sur la diapo que je vous affiche à l’écran.

Nous avons également des experts techniques, comme [Jeff Moss], [Bill Woodcook] et beaucoup d'autres personnes que vous connaissez probablement.

Nous travaillons également avec un groupe consultatif de recherche qui a plus de 100 membres et avec qui nous avons travaillé pour rédiger notre document.

Nous avons également des partenaires au niveau gouvernemental et non gouvernemental qui sont très actifs dans notre travail et qui nous permettent de diffuser notre travail auprès d'un public plus large.

Quelles sont les normes sur lesquelles nous travaillons ? Ce sont des normes qui reposent sur des traités non contraignant comme celles dont on a parlé dans le contexte des Nations Unies.

Je voulais parler avec vous d'une norme en particulier que nous croyons très pertinente pour la communauté de l'ICANN. C'est la norme pour protéger la partie publique de l'internet. Vous voyez sur l'écran les différents éléments que nous croyons constituer la partie publique de l'internet. Cela inclus par exemple le système de nommage, les mécanismes cryptographiques de sécurité et d'identité, et les moyens de transmission physiques.

Mais la partie la plus importante de cette norme, c'est le principe qu'elle implique, sur lequel elle repose. Et c'est-à-dire qu'on doit

agir au nom de l'intérêt commun pour la protection du cyber-espace. Et c'est le principe qui est accepté par un certain nombre de parties prenantes, et nous avons reçu donc beaucoup de soutiens par rapport à cette norme qui est discutée au sein de la communauté, notamment pour ce qui est de la définition des différents éléments.

Comment, quelle est notre approche ? Les aspects donc publics du cyber-espace, le système de nommage par exemple, et cela rentre dans le détail après. Quelle est la partie interne de ce secteur public ? Elle a trait aussi à la mission de l'ICANN.

Je vais vous encourager également à lire les documents que nous avons distribués où vous trouverez des informations supplémentaires.

Nous avons travaillé sur d'autres normes également, la norme pour protéger la partie publique de l'internet a été choisie parce que quand on voit les normes des Nations Unies, l'idée c'était de ne pas reproduire ce qu'ils ont fait, mais essayer de combler des lacunes. Une des lacunes c'était justement le fait qu'il y avait donc cet espace public qui restait à protéger. Nous essayons de trouver des éléments critiques pour permettre à cet espace public de fonctionner et trouver des exemples des services critiques qui fonctionnent dans ce cyber-espace. On peut toujours choisir cet norme, mais il y en a d'autres par exemple pour protéger

l'infrastructure électorale. Cela concerne toutes les infrastructures électorales, quel que soit le système politique utilisé.

Entre ces deux normes, nous espérons pouvoir couvrir d'autres normes sur lesquelles je ne vais pas parler aujourd'hui, par exemple éviter toute interférence avec les produits TIC au niveau de la production, des normes pour la communication de vulnérabilité, une norme pour ne pas transformer des dispositifs en réseaux zombie, une norme sur la cyber-hygiène. Toutes ces normes sont détaillées sur notre site web. Mais en groupe, elles ont un élément en commun, elles s'appliquent aussi bien aux acteurs gouvernementaux que non gouvernementaux.

Nous sommes une organisation multipartite au niveau de notre composition, mais aussi au niveau de notre public. Donc notre travail a été donc interimé par plusieurs autres acteurs, par exemple, celui que vous voyez sur l'écran avec une référence spéciale au travail que nous avons fait par rapport à la partie publique du cyber-espace. Vous voyez ici le soutien d'énormément de gouvernements.

Nous avons également eu beaucoup de succès dans le contexte de l'Union Européenne. Aujourd'hui, c'est un jour important pour nous, parce que c'est le jour où l'Union Européenne va autoriser une loi sur l'espace cybernétique, et notre travail y est mentionné

et il sera repris par l'agence qui aura la responsabilité d'assurer l'application de cette loi.

Une de notre mission est de publier le groupe de documents qui sont réalisés.

Microsoft a également appuyé notre travail, y compris pour la norme pour éviter l'interférence dans les produits TIC, etc.

Finalement, nous travaillons non seulement sur les normes, comme je vous l'ai dit, nous utilisons les normes pour influencer les actions dans le domaine du cyber-espace, il ne s'agit pas uniquement de définitions, mais aussi de principes. Et notre rapport aura des recommandations également pour les différents acteurs.

Nous travaillons actuellement à l'établissement de définitions, pour ce qui est du cyber-espace et de ses éléments, mais tout notre travail, y compris celui qui a été distribué, n'est qu'une version préliminaire.

Notre rapport final sera publié fin novembre. Et dans ce rapport final, nous allons inclure un certain nombre d'utilisations, de points de vue, y compris celles dont je vous parle aujourd'hui.

Je vais m'arrêter ici en vous disant que ce n'est pas la fin du début, mais le début de la fin de ce processus. Donc c'est l'occasion de

pouvoir poursuivre notre travail dans le contexte de l'Union Européenne, par exemple. Et maintenant c'est aux autres acteurs du cyber-espace de reprendre ce travail également.

Maintenant je suis prêt à répondre à vos questions.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup à Wolfgang, merci Alex de cette présentation très intéressante et d'ailleurs de vous adresser au GAC pour voir leurs opinions. Demande de parole du Mali.

MALI:

Merci bien. J'ai une question et un petit commentaire. Ma question c'est de savoir : est-ce que le déploiement de l'IPv6 aura un impact sur la stabilité du cyber-espace ? Ça c'est la première question.

Le commentaire que je voulais faire. Je ne comprends pas du tout quand on dit que IPv6 va permettre d'améliorer le trafic, de faire en sorte que beaucoup de choses vont bien changer. Moi je suis [inaudible], parce que je suis médecin de formation et j'aimerais bien pouvoir utiliser les [device connectés] pour faire de la télémédecine au pied du malade, et avec la pénurie d'adresses IPv4, et pour les problèmes de [netting], avec la faiblesse de la bande passante qu'il y a derrière, moi j'ai des soucis.

Qu'est ce que vous, en tant que commission, vous conseillez aux gouvernements par rapport à ces questions? Est-ce qu'un gouvernement pourrait imposer dans ses appels d'offres le déploiement de réseau d'intégrer que vous déployez IPv6 dès qu'on met en place le contrat ? Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci le Mali.

ALAX KLIMBURG:

Pendant les autres membres du panel y pensent, je répondrais en disant que nous accompagnons les meilleures pratiques de la communauté. C'est ce qui est sous-jacent dans notre travail. C'est l'hypothèse première de notre travail.

On propose également des notes règlementaires aux gouvernements qui se fondent sur les meilleures pratiques. Exemple technique : si la communauté pense que le BCP 38 et d'autres solutions techniques de ce genre doivent être proposées, et c'est suggéré par la communauté, alors on suggère cela aux gouvernements. En général on ne va pas à un niveau de détail tel en disant que le DNSSEC, IPv6, ou que telles ou telles choses doivent être utilisées.

WOLFGANG KLEINWACHTER: Oui, commentaire général là-dessus. Ce que j'ai observé, au fil des ans, c'est qu'on voit que plusieurs communautés continuent à travailler de manière cloisonnée. Cloisonnée du côté de la loi, du côté technique, etc.

Ce qui nous encourage à construire des ponts entre ces groupes, de telle sorte que les techniciens et ceux qui s'occupent de la loi travaillent ensemble. Il faut trouver des solutions autour de plusieurs problèmes ensemble. Même si les pays sont différents, les économies des pays sont différentes, les développements techniques des pays, tout est différent entre un pays et un autre, il faut trouver des solutions taillées sur mesure pour chacun des pays.

ANRIETTE ESTERHUYSEN: Oui, je peux ajouter quelque chose aussi. Je pense que...

MANAL ISMAIL: Excusez-moi, est-ce que vous pouvez vous identifier ?

ANRIETTE ESTERHUYSEN: Je suis l'une des membres de la GCSC. On essaye d'utiliser les normes comme langage commun entre les différents processus et entre les différentes communautés. Et ce qu'on fait aussi, c'est essayer de combler les vides dans les normes qui offrent de la

stabilité, surtout autour des processus de groupes gouvernementaux. Et on voit ces normes comme pour combler les vides.

Dans le cas de l'IPv6, on se rend compte qu'il y a des vides en termes de déploiement de l'IPv6 et il faut le prendre en considération. Ce qu'on essaye de faire c'est essayer de trouver des normes qui combler des vides entre les parties prenantes, entre la loi qui est contraignante, entre les bonnes pratiques, les bons comportements, entre l'aspect technique, législatif, entre les pays développés, en développement, etc. Donc on utilise les normes pour combler les vides, construire des ponts et créer une compréhension commune de ce qu'est une approche clef et nécessaire pour garantir la stabilité, de manière plus générale.

MANAL ISMAIL: Je crois qu'il y a une nouvelle demande d'intervention au panel.

ABDUL-HAKEEN AJIJOLA: Je suis de la GCSC. Je pense que ce qu'il faut comprendre, c'est que par rapport à l'IPv4, l'espace était de 45 milliards d'adresses. Avec l'IPv6, on cherche 3.4. Ce qui veut dire qu'il y a un grand espace pour l'expansion future. Et vous verrez aussi que l'IPv6 est beaucoup plus efficace, et la sécurité a été renforcée, en son cœur. Ça c'est indéniable.

Plusieurs fournisseurs de services doivent utiliser une traduction d'adresses, ça n'est pas une mauvaise chose, mais cela a une incidence sur la vitesse. Cela étant dit, pour vous au Mali en particulier, je vous encouragerais à voir les normes GCSC comme boîte à outils.

Et j'aimerais revenir sur ce qu'a dit Alex, c'est important. La nouvelle loi de l'Union Européenne sur la cyber-sécurité intègre la norme. Et d'ailleurs ce texte entre en vigueur aujourd'hui. Donc, qu'est-ce que vous pouvez tirer de notre travail pour intégrer chez vous dans la planification et la réflexion de votre pays ? C'est ce que je vous encouragerais à faire, bien voir nos normes.

Donc il ne s'agit pas de nous, il s'agit de vous aider à améliorer votre travail, et ça c'est dans votre intérêt.

MANAL ISMAIL:

Merci Abdul-Hakeem. Je vois qu'il y a plusieurs demandes de paroles. Peut-être qu'on peut prendre quelques questions, puis permettre aux membres du panel d'y répondre. Royaume-Uni, l'Argentine, CTU, Indonésie... Donc Royaume-Uni, Argentine, CTU, Indonésie, Congo.

Royaume-Uni, allez-y.

ROYAUME-UNI:

Merci au panel d'être venu aujourd'hui et de cette présentation. Je pense qu'au Royaume-Uni, on a trouvé ce concept de partie publique de l'internet difficile à comprendre.

On a bien compris le [Paris Core], et on a bien compris l'intention, la bonne intention derrière. Mais on a exprimé certaines réserves, parce qu'on ne sait pas dans quelles mesures le concept d'une partie publique de l'internet sera utile. C'est-à-dire, qu'est-ce que ça veut dire la partie publique de l'internet ?

L'internet, est-ce qu'il s'agit de protocole ? Du DNS ? Ça peut vouloir inclure l'infrastructure physique. On ne sait pas bien exactement à quoi ça fait référence.

Et la partie publique, c'est quoi public ? Parce que pour nous l'internet c'est quelque chose qui appartient à une entité privée. Est-ce que vous parlez des satellites, des réseaux, des dispositifs ? Ça pour nous ce n'est pas clair.

Et en général, lorsqu'on pense à quelque chose qui relève du secteur public, en général c'est géré par le gouvernement. Donc qu'est-ce que ça implique cet aspect public ?

Donc pour nous, la norme qui consiste à protéger la disponibilité de l'internet, c'est très bien comme objectif, mais en introduisant

un terme comme « partie publique » c'est difficile à définir et à appréhender. Ça engendre certainement plus de problèmes qu'autre chose.

Et je pense que comme vous le disiez dans votre présentation, on s'est d'abord mis d'accord sur une norme et ensuite on a décidé de ce que veut dire la partie publique. En fait, peut-être que vous vous y êtes pris à l'envers.

Donc on est d'accord sur l'objectif et on est tout à fait disposé à nous engager dans cette discussion, mais on voudrait être sûrs de bien comprendre ce concept de Public Core en anglais, donc partie publique. Merci.

MANAL ISMAIL: Merci au Royaume-Uni. L'Argentine.

ARGENTINE: Olga Cavalli, du gouvernement de l'Argentine. Merci d'être venus au GAC. J'ai des questions par rapport à la commission elle-même.

Je vois que vous avez des sponsors, un secrétariat, des partenaires, je vois que vous avez des ministères, des gouvernements. Comment est-ce qu'un ministère ou un gouvernement peut parrainer votre travail ou le soutenir, pour

soutenir le travail de la commission. Comment est-ce que les membres de la commission sont sélectionnés, est-ce qu'il y a une rotation, est-ce qu'il y a un équilibre géographique ? Bref, comment les membres sont sélectionnés ou désignés ?

MANAL ISMAIL : Merci à l'Argentine. CTU s'il vous plait ?

CTU: Merci aux membres de la commission d'être venus aujourd'hui. Nigel Cassmire de la CTU au micro. Pour revenir sur la question de l'Argentine, je voudrais savoir de qui vient l'initiative de créer cette commission ? Et que va-t-il se passer vis-à-vis des résultats de cette commission ? Quelles sont vos attentes par rapport aux résultats de cette commission et votre stratégie pour mettre en place les résultats des travaux de cette commission.

MANAL ISMAIL: Merci la CTU, l'Indonésie ?

INDONESIE: Merci. Pourriez-vous dire où vous situez votre mission, stipuler quelle est votre mission ou vision par rapport à celles d'autres

commissions? Parce qu'on a la commission CCES, celle de Chatam House, etc.

Donc je comprends bien, une vision complète n'a pas encore été élaborée, mais peut-être vous pourriez identifier dans quel domaine vous voulez vous intégrer par rapport aux problèmes auxquels le cyber-espace est confronté.

Deuxièmement, vous nous dites: qu'est-ce qu'on peut tirer comme enseignement de vos résultats – et je pense que c'est très important, parce que j'ai besoin de commentaires aussi quant à la stabilité du cyber-espace en Indonésie par exemple. Aujourd'hui, si je veux parler de la situation actuelle en Indonésie, j'utiliserais la référence d'un classement de l'Université... Si je cherche un index des universités en Indonésie, je vais utiliser un index standard. Et on va me dire, Monsieur votre identifiant il est bon, il est moyen, dans ce domaine vous n'êtes pas bon, etc. Et ensuite, je retourne chez moi et je dis: écoutez monsieur le ministre, Monsieur Dit voilà on n'est pas bon parce qu'on fait ça, mais on est bon parce qu'on fait ça. Ainsi je saurais comment améliorer les choses. Donc je vais pouvoir dire aux universités comment améliorer leurs résultats.

MANAL ISMAIL: Merci à l'Indonésie. Une dernière demande de parole de la part du Congo, puis on va laisser au panel l'opportunité de répondre.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO: Merci de cette présentation. Pour moi c'est la première fois que j'entends parler de cette commission, ce n'est peut-être pas le cas de mes autres collègues. J'ai vraiment apprécié votre présentation sur ce que vous faites. Surtout pour ce qui concerne la stabilité du cyber-espace. Et à l'instar de ce que vient de dire mon collègue du Royaume-Uni, c'est un peu large, parce qu'il s'agit d'un domaine si complexe.

J'aimerais savoir, du point de vue du gouvernement, sur quelles composantes, sur quels segments exactement vous prévoyez d'établir des normes ? Et pourriez-vous expliquer clairement, parce que ça pourrait être d'un grand intérêt pour les gouvernements ou pour les entités telles que les personnes chargées de la réglementation.

Et comment est-ce que vous fonctionnez ? Sur demande ou est-ce que vous proposez vos services ? Est-ce que les membres de la commission pourraient m'expliquer sur quelle partie, sur quel segment du cyber-espace vous prévoyez de produire ce type de normes, qu'on pourra éventuellement peut-être appeler réglementations.

Et dernière question, peut-être que je n'ai pas fait bien attention, et je n'ai pas bien écouté votre présentation, mais j'aimerais savoir quel est votre siège ? La commission a son siège aux Pays-Bas, parce que l'intitulé de votre commission c'est commission mondiale, alors je voudrais savoir, est-ce que vous êtes aux Pays-Bas, est-ce que vous êtes partout dans le monde ?

Merci.

WOLFGANG KLEINWACHTER: Je vais essayer d'être un peu plus précis par rapport à la question posée par rapport à la partie publique. 7

Alors, ça fait 20 ans que je suis cette discussion. C'est une discussion en cours, c'est un processus continu. Certains parlent de la commission mondiale sur la gouvernance de l'internet qui a produit des résultats pour un accord mondial. Et un certain nombre de membres de la commission font partie de cette commission, et la conclusion de cet accord, dans le rapport final, c'est qu'on doit être plus spécifiques. Et jusqu'à présent, la GCSC a dit : voilà il faut travailler sur la stabilité du cyber-espace, il faut être plus spécifique par rapport au renforcement des éléments dans le cyber-espace.

Et comme je l'ai dit d'entrée de jeu, vous allez contribuer à un processus qui va se poursuivre dans différents cercles à partir de

2020. En septembre, un groupe de l'ONU va commencer et il s'agit de contribuer à ce processus. Donc c'est un processus permanent, qui ne s'arrête jamais et qui va nous occuper pendant les 20 prochaines années. Et c'est aussi un travail en cours.

C'est pourquoi on attendait avec impatience d'avoir cet échange avec vous, et avec les membres du comité sur la stabilité pour savoir quels sont ces éléments de la partie publique.

Donc si vous avez des propositions quant au langage, à la terminologie, c'est le moment. Si vous voulez qu'on soit plus précis... Je pense qu'on a une bonne compréhension, d'ailleurs Alex vous pourriez revenir en arrière sur la diapo où on a indiqué les 4 éléments. Mais nous, on a tous le sentiment que c'est une question qui tient à la protection de l'ensemble de l'internet, qui intéresse toutes les parties prenantes.

Donc quels que soient les conflits, les différences de point de vue qu'on ait on ne doit pas toucher aux éléments clefs de l'internet. D'où l'importance de cette norme.

Mais à vous Alex, pour voir si vous voulez ajouter quelque chose.

MANAL ISMAIL :

On a une toute dernière demande d'intervention de la part du Sénégal. Donc peut-être qu'on va prendre la question du Sénégal,

puis répondre ensuite. Le Sénégal s'il vous plaît, soyez aussi bref que possible parce qu'on a un petit peu de retard.

SENEGAL :

Merci madame la Présidente, c'est vrai qu'ils ont eu beaucoup de questions. Mais j'ai juste une question qui me tient quand même à cœur, par rapport à la stabilité de l'internet. C'est la question fondamentale de l'établissement des points de contact. On sait que cette question a été débattue à plusieurs reprises dans des groupes comme les [inaudible], etc. j'aimerais savoir quel est votre rôle et comment vous pourriez aider à l'établissement des points de contact. On l'a vu récemment lorsqu'il y a eu l'attaque du DNS sur le système de l'ICANN, la cacophonie qu'il y a eu autour de la communication et autour de certains pays. On ne sait pas qui contacte qui, etc.

Donc comment pourriez-vous en tout cas aider à une meilleure maintenance d'une base de données – on peut l'appeler comme ça – de points de contact qui pourraient aider à aller dans le sens de la stabilité de l'internet. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci le Sénégal. Je me tourne de nouveau vers les membres du panel. Alex ?

ALEX KLIMBURG :

D’abord, par rapport au noyau, à l’élément public, je pense que l’exemple du représentant du Royaume-Uni montre bien combien de pans il y a.

Alors lorsqu’on parle de noyaux publics, on parle de bien public mondial, plutôt qu’une ressource. Et un bien public, c’est un terme académique, mais aussi selon le droit international et on en parle au sein de l’Union Européenne depuis 2010.

Donc, dans ce contexte, les gens qui associent le terme public, au niveau national en fait on n’a pas souvent entendu ce commentaire parce que la plupart des gens associent les éléments de notre travail plus clairement avec une définition liée à un bien public mondial – et c’est plus comparable au droit de la mer – et dans ce contexte, en fait c’est l’inverse.

C’est-à-dire qu’on stipule qu’une partie de l’internet doit être protégé de l’exploitation, de la part de tous les utilisateurs. Non pas par une seule organisation, mais par d’autres accords entre les parties concernées.

La manière dont nous avons défini ce noyau public, et ça ce sont des intitulés, c’est qu’il y a des détails très spécifiques par rapport à chacun de ces éléments. Et d’après un sondage qu’on a fait, différentes parties techniques de la communauté, dont un

sondage mené par [clearing house], montre que ces aspects, pour nous, sont très importants en termes de clarté. Donc on est très clairs par rapport au 1 et au 2, un peu moins clairs par rapport aux autres.

Mais pour revenir à la question originale de savoir pourquoi on n'a pas clairement défini avant de commencer à travailler, on l'a défini dans la mesure où on a pensé que c'était utile de le faire en sachant aussi que d'autres questions vont être mieux définies ensuite avec la mise en œuvre.

Donc certaines parties sont claires, d'autres moins, mais ensuite la mise en œuvre, ça va dépendre surtout de vous.

ANRIETTE ESTERHUYSEN : Oui, justement je voulais parler de ça.

Je pense qu'Alex il faudrait répondre à la question comment la commission a été constituée, etc. Vous avez couvert une partie de cela, mais j'aimerais insister.

Lorsqu'on parle de noyaux publics, on ne parle pas explicitement du public tel que quelque chose qui est contrôlé et détenu par le gouvernement. Il s'agit de nos ressources communes, quelque chose de commun.

Et c'est un peu comme la communauté multipartite, ce qu'elle essaye de faire et ce qu'elle fait : réunir les parties prenantes, voir les règles, les opérations, le fonctionnement du DNS. Et ça, ça fait partie du bien public, ça n'est pas détenu par des opérateurs privés, par les gouvernements. Non, il y a plusieurs parties prenantes qui sont impliquées et qui veillent à la stabilité et à la sécurité à l'interopérabilité du système. On sait que public ça veut dire plusieurs choses dans différents pays du monde. Ce n'est pas un problème.

Et pour répondre au Royaume-Uni, votre question par rapport à l'infrastructure, on nous la pose souvent. Pourquoi est-ce que vous incluez la couche physique ? Ce qui est détenu par des entreprises privées ? Même les satellites. Pourquoi ? Parce qu'ils sont essentiels pour la disponibilité.

Si vous êtes d'un petit État insulaire, vous avez un câble, et vous êtes un pays enclavé. Vous avez un satellite, il peut être détenu de manière privée, mis si ce satellite est attaqué, ça va affecter la disponibilité et l'intégrité de l'internet que l'on voit comme une ressource commune.

Donc c'est difficile à comprendre, mais ici public ça veut dire commun, et non pas public comme détenu et géré par les gouvernements.

Mais bien entendu, les gouvernements, et ça n'enlève rien à la question, sont une des parties prenantes. Et pour répondre à l'intervention de l'Indonésie et de la RDC, on ne crée pas un classement, on n'évalue pas les pays en termes de stratégie dans le domaine de la sécurité et de la stabilité. On essaye d'élaborer des normes qui peuvent s'avérer utiles au niveau régional, national, international ou au niveau multilatéral.

Donc si vous développez une stratégie plus large en termes de stabilité, examinez les normes. Elles peuvent vous aider lorsque vous élaborez des politiques.

Et, enfin, par rapport au fait de savoir avec qui on travaille, il serait utile pour les pays africains de savoir que notre prochaine réunion aura lieu à Addis-Abeba, qui va coïncider avec le forum mondial sur l'expertise mondiale, qui se concentre beaucoup plus sur le renforcement de capacité, et par conséquent il nous semble très important de collaborer avec l'Union Africaine et le forum mondial sur l'expertise mondiale.

Et Alex va compléter.

ALEX KLIMBURG :

Merci Anriette. Pour revenir sur la question qui a été posée, et j'invite les autres membres de la commission à compléter ma réponse.

D'abord, pour répondre à l'Argentine, pour soutenir le processus, comment on sélectionne les membres de la commission, comment les gens peuvent travailler avec la commission. D'abord, très simple : non, on n'a pas de légitimité, on est une initiative de la société civile. En général on est universitaires, on fait d'autres choses. Pour certains on est retraités, et on agit selon des processus qui nous paraissent utiles.

Le rôle du comité directeur est très passif, on ne fournit pas de contenu, nous avons contredit certaines des positions de deux des membres du comité de direction, par exemple.

Donc ça a été des partenaires très bons, jusqu'à présent. Par rapport à la manière dont on peut travailler ensemble, on essaye de notre mieux de sensibiliser, on le fait à plusieurs niveaux, y compris - et ça commence par là - avec des échanges informels. Ensuite réunions physiques. Tout cela c'est à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter que ce soit par l'intermédiaire des présidents, des membres de la commission puisqu'en général vous les connaissez.

Une autre personne souhaite-t-elle compléter ce que je viens de dire ?

WOLFGANG KLEINWACHTER: Oui, merci. Le secrétariat a son siège aux Pays-Bas.

NON IDENTIFIE : Oui, c'est le centre d'études stratégiques qui a son siège à La Haye. Et ensuite le gouvernement hollandais a fait pression pour qu'il y ait un développement d'expertises et c'est donc le gouvernement hollandais qui a fait pression pour créer cette commission. Et d'ailleurs j'espère qu'à la fin de cette commission et de la discussion qui va avoir lieu après le rapport du panel de l'ONU, on va continuer les discussions pendant 2020.

ANRIETTE ESTERHUYSEN : Pour répondre à la question d'Olga Cavalli d'Argentine par rapport à la rotation des membres, il y a eu un peu de rotation, depuis nos deux années et demie d'existence pour nous assurer qu'on ait une meilleure représentation géographique. Ça n'est pas encore parfait. Mais on a le sentiment qu'il faut un peu finaliser les choses. Vous remettre ce sur quoi on a travaillé, parce qu'on n'est pas une commission permanente.

Alors peut-être qu'il est nécessaire d'envisager d'autres types de processus. Et souvenez-vous des délais de cette commission. On a été lancé au début 2017 où à l'époque on avait le sentiment que le système multilatéral n'allait pas pouvoir gérer bien les questions liées à la stabilité du cyber-espace. Mais maintenant nous avons un groupe à l'ONU, un autre groupe d'experts

gouvernementaux, donc on sent qu'il est temps maintenant de finir nos travaux.

WOLFGANG KLEINWACHTER: Alors peut-être que vous m'avez mal compris. Il ne s'agit pas d'une affaire gouvernementale. Les gouvernements nous ont aidés, ils ont contribué à ce processus qui a émané de la communauté.

ALEX KLIMBURG :

Oui, en fait, comme toujours, les parties intéressées se sont réunies et ont donné lieu à cela. Par rapport aux autres commissions qui ont fait des travaux préalables là-dessus, je pense qu'il y a eu la commission qui nous a précédés, c'est un modèle qui nous a inspirés aussi. Beaucoup des membres de la GCSC étaient des membres de cette commission.

Et on a passé beaucoup de temps sur les normes. Alors, parfois c'est difficile à appréhender ce concept de norme. Les normes, elles ne sont pas contraignantes du point de vue juridique, mais du point de vue international oui.

Les gens peuvent utiliser notre travail pour voir quel est leur droit international. Nos normes s'appliquent aussi bien en temps de

paix que de guerres, contrairement à d'autres normes qui ne s'appliquent qu'en temps de paix.

Ce qu'on essaye ici de reprendre c'est ça et aussi le fait que les gouvernements, dans certains pays en particulier obtiennent le soutien du comité global.

ABDUL-HAKEEM AJIJOLA : Si vous le permettez, très brièvement, pour répondre à l'Indonésie, nous avons développé un outil qui inclut un tableau de bord qui n'a pas encore été officiellement lancé. Et d'ici la fin de l'année, si j'arrive à me rendre à Bali pour la réunion, je vais pouvoir vous en faire une démonstration.

Au monsieur de la RDC, je vous inviterais, en tant que responsable de la réglementation à regarder certaines normes de toute urgence ; ça, ça va vous aider dans vos activités. Les normes par rapport au processus de vulnérabilité et d'équité. Et sur l'hygiène de base du cyber-espace aussi.

Et par rapport à ce qu'a dit le Sénégal, je pense qu'on a bien pris note de votre commentaire. Deux choses. Oui, d'abord, on va le prendre en considération, mais veuillez comprendre aussi – comme cela a été dit par mes autres collègues - qu'on en est à une étape préliminaire. On n'entend pas rester au pouvoir, entre guillemets. On veut céder le flambeau ensuite à des personnes

comme vous, pour que vous puissiez utiliser les parties qui vous semblent intéressantes et que vous fassiez avancer le processus.

Donc c'est pour alimenter un petit peu vos propres réflexions et délibérations. Merci.

MANAL ISMAIL : [Langue anglaise – pas de traduction]

[FIN DE TRANSCRIPTION]